Nations Unies S/2016/631



Conseil de sécurité

Distr. générale
20 juillet 2016
Français
Original : anglais

Application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014) et 2258 (2015) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Le présent rapport est le vingt-neuvième présenté en application du paragraphe 17 de la résolution 2139 (2014), du paragraphe 10 de la résolution 2165 (2014), du paragraphe 5 de la résolution 2191 (2014) et du paragraphe 5 de la résolution 2258 (2015) du Conseil de sécurité, dans lesquels le Conseil a prié le Secrétaire général de rendre compte, tous les 30 jours, de l'application desdites résolutions par toutes les parties au conflit en République arabe syrienne.

2. Les informations qui y figurent reposent sur les données dont disposent les organismes des Nations Unies présents sur le terrain et des renseignements obtenus auprès du Gouvernement syrien, d'autres sources syriennes ou de sources publiques. Les données communiquées par les organismes des Nations Unies sur l'acheminement de l'aide humanitaire portent sur la période allant du 1er au 30 juin 2016. Des données plus récentes ont été intégrées, lorsqu'elles étaient disponibles.

II. Principaux faits nouveaux

A. Situation sur le terrain

3. Durant la période considérée, des activités militaires ont continué de compromettre la viabilité de la cessation des hostilités. Des activités militaires, notamment des frappes aériennes, ont continué d'être menées, principalement dans le nord du pays, ainsi qu'à Rif-Damas et dans d'autres provinces. En application de la résolution 2258 (2015), on trouvera ci-après un bref exposé de la situation sur le terrain, faisant état de l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014) et 2191 (2014) par toutes les parties en République arabe syrienne. Ces renseignements sont fournis sans préjudice des travaux du Groupe de travail sur le cessez-le-feu du Groupe international de soutien pour la Syrie.

4. Les combats se sont poursuivis tout au long de la période considérée dans les provinces de Damas et de Rif-Damas, en particulier dans la Ghouta orientale où les forces gouvernementales et les groupes d'opposition armés non étatiques se sont affrontés sur plusieurs fronts. Des frappes aériennes et des bombardements qui ont



16-12345 (F) 210716 210716





causé des pertes civiles ont été signalés dans plusieurs villes, notamment à Douma, Meïdaa, Marj, Hammoura et Outaya. Selon les informations reçues par des sources fiables, le 29 juin, une ambulance roulant de Douman à Hammoura a été touchée lors des attaques au sol. Une physiothérapeute aurait été tuée. Le 30 juin, des frappes aériennes ont touché des immeubles d'habitation à Outaya, faisant 18 morts.

5. Dans la Ghouta occidentale, les forces gouvernementales ont lancé une offensive contre la ville assiégée de Daraya. Après que l'aide humanitaire y a été acheminée le 1er juin, les activités se sont intensifiées à Daraya qui aurait subi des frappes aériennes et des tentatives de percée terrestre. Le 6 juin, des frappes aériennes ont touché des quartiers résidentiels de Daraya et un civil aurait été tué et cinq autres blessés. Un deuxième convoi humanitaire transportant des vivres est arrivé le 10 juin à Daraya, qui a subi des attaques aériennes et terrestres alors que le convoi était encore sur les lieux. Le 19 juin, des groupes d'opposition armés non étatiques ont rouvert un couloir avec la ville voisine de Mouaddamiyé el-Cham avant que les forces gouvernementales ne reprennent le contrôle de la zone quelques heures plus tard. Pendant ce temps, à Mouaddamiyé el-Cham, trois civils auraient été tués et au moins deux autres blessés lorsque des quartiers résidentiels de la ville ont subi des assauts le 21 juin.

6. Les forces gouvernementales auraient intensifié les frappes aériennes et les tirs d'artillerie sur le secteur de Khan el-Chih à Rif-Damas presque quotidiennement durant la période à l'examen, faisant de nombreux morts et blessés et endommageant ou détruisant de nombreuses habitations civiles. Ainsi, d'après les informations obtenues par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH), des frappes aériennes ont touché le 29 juin deux habitations civiles à Khan el-Chih et auraient fait six morts, dont un enfant de 5 ans et une femme, et au moins 10 blessés.

7. Dans le camp de Yarmouk, les combats ont repris entre l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et le Front Nosra en juin, mettant les civils en plus grand danger encore. Le Front Nosra a fait de légères avancées après avoir lancé des contre-attaques pour reprendre les secteurs qu'il avait perdus en avril. Comme je l'ai indiqué dans mon rapport le plus récent (S/2016/546), le 11 juin, à Sayyida Zeinab, banlieue de Damas, deux explosions ont fait au moins 12 morts et de nombreux blessés. L'EIIL a revendiqué cette attaque sur le compte Twitter d'Aamaq. C'était la quatrième attaque perpétrée par l'EIIL au sanctuaire de Sayyida Zeinab en 2016.

8. Les activités militaires se sont intensifiées dans la province d'Alep en juin. Les forces gouvernementales et progouvernementales ont lancé des attaques contre les quartiers est d'Alep contrôlés par des groupes d'opposition armés non étatiques. Selon des informations reçues par le Haut-Commissariat, des dizaines de civils, dont de nombreux enfants, ont été tués en juin. Ainsi le 8 juin, une frappe aérienne aurait touché l'hôpital el-Bayan, faisant au moins 15 morts. Le 14 juin, 26 civils auraient été tués par des frappes aériennes qui ont touché plusieurs quartiers dans l'est d'Alep, selon des informations reçues par le Haut-Commissariat. Les 18 et 20 juin, des frappes aériennes auraient touché deux centres de soins à Firdaous et Tariq el-Bab, causant de sérieux dégâts, mais aucune victime n'a été signalée.

9. Les groupes d'opposition armés non étatiques ont continué de lancer des attaques contre les quartiers d'Alep tenus par les forces gouvernementales. Les quartiers de Midan, Salaheddin et Sleïmaniyé et d'autres secteurs d'Alep contrôlés par le Gouvernement ont été touchés à plusieurs reprises par des mortiers et d'autres

explosifs, qui ont fait de nombreux morts et blessés. Selon une note verbale adressée le 6 juin au Haut-Commissariat par la Mission permanente de la République arabe syrienne, les 3 et 4 juin, des groupes « terroristes » ont tiré des centaines de mortiers et autres explosifs sur plusieurs quartiers, tuant plus de 110 civils, dont 40 enfants. Le 23 juin, d'après des informations reçues par le Haut-Commissariat, quatre civils auraient été tués et d'autres blessés lorsque le quartier de Khalidiyé et les abords de la rue du Nil ont été touchés à plusieurs reprises par des mortiers tirés depuis la partie est d'Alep.

10. Les combats se sont poursuivis sur la route dite du Castillo, dernière route d'accès au secteur est d'Alep, et des frappes aériennes et des tirs d'artillerie ont été signalés pratiquement tous les jours en juin et au début de juillet. Des civils qui tentaient d'emprunter cette voie d'accès auraient été tués ou blessés. Un autocar transportant des civils aurait été touché par une frappe aérienne et 10 personnes, dont trois enfants, auraient trouvé la mort. Le 5 juin, trois civils auraient été tués sur cette route par des tirs d'artillerie. Au 17 juillet, la route du Castillo a été rendue impraticable, empêchant l'acheminement de l'aide humanitaire, les mouvements de marchandises et les déplacements de civils vers la partie est d'Alep. Selon des estimations, il y aurait de 200 000 à 300 000 habitants dans la partie est d'Alep, dont beaucoup ne peuvent subvenir à leurs besoins essentiels sans l'aide humanitaire acheminée par la route du Castillo. La hausse des prix des denrées alimentaires et des produits essentiels a déjà été signalée dans la partie est d'Alep.

11. Les villes de Hreïtan, Kafr Hamra, Anadan et Hayyan au nord de la route du Castillo et d'Alep, ont subi des bombardements intenses durant le mois de juin. Le 5 juin, cinq civils auraient été tués lorsqu'une frappe aérienne a touché un immeuble d'habitation à Kafr Halab. Le Haut-Commissariat a appris que 10 minutes après, une autre frappe s'est produite au même endroit, blessant les premières personnes accourues sur les lieux. Le 13 juin, des frappes aériennes lancées contre Anadan et Kafr Hamra auraient touché un quartier résidentiel, faisant au moins trois morts et une douzaine de blessés. Le 14 juin, 11 civils auraient été tués et 21 autres blessés par des frappes aériennes qui ont touché de nombreuses habitations à Kafr Halab et Cheik Ali.

12. Les combats se sont poursuivis dans le nord de la province d'Alep durant la période considérée, causant des pertes et des déplacements de civils. Durant le mois de juin, les groupes d'opposition armés non étatiques ont remporté des victoires sur l'EIIL, prenant le contrôle de plusieurs villages et brisant l'encerclement des villes d'Izaz et de Marea, qui étaient tenues par l'EIIL. Pendant ce temps, les Forces démocratiques syriennes, soutenues par la coalition sous commandement des États-Unis, ont poursuivi leur offensive contre l'EIIL, prenant le contrôle de plusieurs villages et encerclant complètement la ville de Manbej tenue par l'EIIL dans l'est de la province d'Alep. En raison des combats, l'EIIL a autorisé des centaines de familles à quitter la ville par un couloir humanitaire établi par les Forces démocratiques syriennes. Il reste encore quelque 50 000 civils coincés dans la ville au 17 juillet. Selon les informations reçues par le Haut-Commissariat, le 3 juin, une série de frappes aérienne ont touché le village d'Aouj Qana au sud-est de Manbej. L'une des frappes a touché un secteur résidentiel et aurait fait au moins 22 morts parmi les civils, dont 12 enfants. À sa réunion d'information du 4 juin, le Commandement central des États-Unis a indiqué que la veille, les forces militaires de la coalition avaient lancé huit frappes aériennes près de Manbej.

13. Dans la province d'Edleb, les parties ont continué à se bombarder mutuellement et le Gouvernement à intensifier les frappes aériennes durant la période à l'examen. Le 12 juin, un marché d'Edleb a été touché par des frappes aériennes qui auraient fait au moins 37 morts parmi les civils, dont 11 enfants. Le 12 juin, une frappe aérienne a touché une habitation à Maarret el-Noman et aurait tué une femme et ses cinq enfants. Le 14 juin, des hélicoptères ont largué au moins cinq bombes sur la ville de Jabal el-Zaouïya, touchant une maison et tuant six civils. Quelque 45 000 personnes auraient fui le bombardement aérien d'Edleb ces dernières semaines. Les groupes d'opposition armés non étatiques ont de leur côté continué de lancer des tirs d'artillerie sur les localités assiégées de Fouaa et de Kefraya dans la province d'Edleb pendant tout le mois de juin, faisant des morts et des blessés parmi les civils.

14. Les combats se sont poursuivis entre l'EIIL et les forces gouvernementales dans la province de Deir el-Zor. L'EIIL a continué de tirer par intermittence des obus de mortier sur les quartiers assiégés de la ville de Deir el-Zor, l'un d'eux étant tombé le 2 juin près de l'école Sami Jassem dans le quartier de Joura. Selon des informations reçues par le Haut-Commissariat, un enfant a été grièvement blessé et les bâtiments ont été endommagés. Le 12 juin, quatre civils, dont une femme et un enfant, auraient été tués par des mortiers tombés près de leur maison.

15. Le Haut-Commissariat a signalé une forte augmentation du nombre de victimes civiles en raison des frappes aériennes qu'ont subies l'est et les zones rurales de la province de Deir el-Zor en juin. Le 2 juin, trois femmes et trois enfants auraient été tués par des frappes aériennes qui ont touché leurs maisons situées près d'une mosquée à Diban. Le lendemain, des avions ont bombardé une zone résidentielle dans le village d'Albou Leil, faisant au moins 10 morts. Le 6 juin – premier jour du ramadan – des frappes aériennes ont touché des quartiers résidentiels d'Achara dans l'est de Deir ez-Zor, et 26 civils auraient trouvé la mort. Le 25 juin, des frappes aériennes ont touché des quartiers résidentiels de la ville de Qouriyé qui était contrôlée par l'EIIL. Selon des informations reçues par le Haut-Commissariat, 41 civils, dont 22 enfants, auraient été tués. Le Haut-Commissariat n'a pas été en mesure de vérifier qui était responsable de ces attaques.

16. Dans la province de Raqqa, des combats, notamment des frappes aériennes, ont été signalés durant la période considérée. Le 1er juin, des frappes aériennes ont touché des immeubles résidentiels dans le quartier de Machlab, à la périphérie de la ville de Raqqa. Le Haut-Commissariat a appris que 11 civils, dont deux femmes, auraient été tués. Le 19 juin, des frappes aériennes ont touché des secteurs résidentiels de la ville de Tabqa dans l'est de Raqqa, tuant 10 civils, dont une femme, et blessant 22 autres. Le 21 juin, des frappes aériennes ont touché des quartiers résidentiels dans le centre de la ville de Raqqa, faisant 21 morts. Le Haut-Commissariat n'a pas été en mesure de vérifier qui était responsable de ces attaques. De son côté, l'EIIL aurait occupé deux écoles à Raqqa, en en expulsant un certain nombre de déplacés de Palmyre (province de Homs) qui s'y étaient réfugiés.

17. Dans le nord de la province de Raqqa, le 14 juin, une voiture piégée a explosé près de la maison du peuple du Parti de l'union démocratique dans le centre de la ville de Tell Abiad, tenue par les forces kurdes. Au moins sept civils auraient été tués et 25 autres blessés. L'EIIL a revendiqué l'attaque sur le compte Twitter d'Aamaq. Selon des sources locales, le 29 juin, l'EIIL a fait sauter un engin explosif

improvisé placé dans un véhicule dans la ville de Tell Abiad dans le nord de Raqqa, faisant plus de 10 morts et plusieurs blessés.

18. Le Département de la défense des États-Unis a confirmé qu'en juin, la coalition sous commandement des États-Unis a effectué 335 frappes contre des cibles de l'EIIL dans les provinces d'Alep, Raqqa, Hassaké et Deir el-Zor, dont 70 % ont eu lieu à Manbej dans la province d'Alep. Le Ministère russe de la défense de Russie n'a donné aucune information sur les opérations qu'il a menées en juin. Le Haut-Commissariat a reçu des informations faisant état de frappes aériennes lancées par des forces internationales qui auraient fait des victimes, mais il n'a pas été en mesure de vérifier quelle partie en était responsable.

B. Droits de l'homme

19. Le HCDH a continué de recevoir des informations faisant état de violations graves dans les établissements pénitentiaires gérés par l'État ainsi que d'exactions commises par des groupes d'opposition armés non étatiques, dont la privation arbitraire de liberté, la torture et le meurtre. Quelque 35 détenus qui avaient été récemment transférés de la prison de Sednaya à celle d'Adra, fin 2015 ou début de 2016, auraient disparu à Adra, entre le 7 et le 14 juin, et on ne sait toujours pas où ils se trouvent. Le HCDH est gravement préoccupé par le risque de disparition forcée qu'encourent ces individus.

20. La situation est restée tendue dans la prison centrale de Hama, où les autorités devaient procéder à la remise en liberté progressive de détenus, comme il avait été convenu lors d'un accord verbal passé avec les prisonniers politiques après les émeutes qui avaient éclaté en mai dans l'établissement. Les autorités pénitentiaires ont remis certains détenus en liberté au début du mois, mais aucun entre le 5 et le 21 juin. Au 30 juin, plus de 170 détenus avaient été remis en liberté par les autorités, dont 24 seulement en juin, sur l'ensemble des 500 prisonniers qui devaient l'être selon l'accord oral.

21. Le 5 juin au matin, les forces gouvernementales et leurs alliés auraient perquisitionné les domiciles de trois femmes dans le quartier de Joura à Deir el-Zor, qu'ils auraient arrêtées pour communication avec l'EIIL. Il s'agissait de trois voisines dont les époux se trouvaient hors de la zone assiégée et dans l'impossibilité de rentrer chez eux. Elles auraient communiqué en ligne avec leurs époux respectifs puis été arrêtées. On ne sait toujours pas où elles se trouvent.

22. Le 8 juin, les forces gouvernementales et leurs alliés ont fait une descente dans l'école Dhib Antar, dans le quartier de Joura à Deir el-Zor, et auraient arrêté au moins 150 étudiants qui passaient des examens. La plupart des étudiants étaient âgés d'environ 17 ans et il y a lieu de croire qu'on les a détenus dans l'objectif de les recruter dans l'armée.

23. Le 14 juin, des forces kurdes auraient détruit environ 200 maisons appartenant à des familles et membres de la tribu arabe des Maamra dans les villages de Jabal et Tell Barak ainsi qu'à Aloua Charqiyé (province de Hassaké). Les propriétaires avaient fui la région cinq ou six mois auparavant pour échapper au harcèlement.

24. Selon des informations communiquées au HCDH, le 14 juin au rond-point Dalla dans la ville de Raqqa, l'EIIL aurait publiquement infligé 300 coups de fouet

à deux hommes qu'il avait accusés de faire passer des civils en Turquie. Les hommes ont été libérés après la flagellation mais leurs véhicules ont été confisqués.

25. Le 13 juin dans le village de Bouqros (dans l'est de la province de Deir el-Zor), l'EIIL aurait lapidé à mort l'imam de la mosquée Khaled ben Walid, qu'il avait accusé d'adultère. L'imam avait été détenu par l'EIIL depuis son enlèvement, six semaines auparavant.

26. Le 16 juin près du rond-point de Feïha dans la ville d'Albou Kamal (partie est de la province de Deir el-Zor), l'EIIL aurait publiquement lapidé à mort une femme accusée d'adultère. Le même jour à Mayadin, six hommes (civils) auraient été condamnés à 70 coups de fouet pour ne pas avoir jeûné pendant le ramadan.

27. Le 28 juin, l'EIIL a diffusé une vidéo montrant le meurtre de cinq hommes d'Albou Kamal (province de Deir el-Zor), qu'ils avaient accusés d'être des combattants de la Nouvelle Armée syrienne qui avaient lancé une offensive contre lui la veille. Cependant, le HCDH avait reçu des informations selon lesquelles ces hommes avaient auparavant été détenus pendant plusieurs mois, accusés d'avoir espionné le groupe.

28. Selon des sources crédibles, le 2 juin, l'auteur non identifié d'un attentat-suicide, circulant à moto, s'est fait exploser à proximité de la mosquée Khoulfa el-Rachidin dans le district de Daatour à Lattaquié, alors que les fidèles en sortaient après la prière, tuant au moins trois civils et en blessant plusieurs autres. L'attentat n'a pas été revendiqué.

C. Action humanitaire

29. En juin, les organismes d'aide humanitaire des Nations Unies et leurs partenaires ont continué de venir en aide par tous les moyens possibles à des millions de personnes dans le besoin, à partir du territoire syrien ou en traversant la frontière, conformément aux dispositions des résolutions 2165 (2014), 2191 (2014) et 2258 (2015). Les organisations non gouvernementales ont, elles aussi, poursuivi leur aide à des niveaux analogues à ceux des mois précédents. Le Gouvernement syrien a continué d'assurer les services de base dans les zones qu'il contrôle ainsi que dans de nombreux secteurs échappant à son contrôle.

Tableau 1
Nombre de personnes ayant reçu une aide en mars 2016, par entité de l'ONU

Organisation	*Nombre de personnes ayant reçu une aide*
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	21 000
Organisation internationale pour les migrations	103 800
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	275 000
Fonds des Nations Unies pour l'enfance	1 800 000
Programme des Nations Unies pour le développement	71 257
Fonds des Nations Unies pour la population	96 000

Organisation	*Nombre de personnes ayant reçu une aide*
Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	383 792
Programme alimentaire mondial	4 100 000
Organisation mondiale de la Santé	1 300 000

30. L'acheminement de l'aide par la frontière s'est poursuivi au cours de la période considérée. En juin, 14 convois composés de 558 camions sont entrés en République arabe syrienne, en passant par la Turquie et la Jordanie, conformément aux dispositions des résolutions 2165 (2014), 2191 (2014) et 2258 (2015). De plus amples informations sur les convois transfrontaliers des Nations Unies acheminés en juin figurent à l'annexe I au présent rapport. Les convois devant traverser le poste frontière de Ramta depuis la Jordanie ont été stoppés par le Gouvernement jordanien à la fin du mois de juin, en raison des conditions de sécurité régnant le long de la frontière syro-jordanienne.

31. Conformément aux résolutions du Conseil de sécurité, l'ONU a préalablement avisé les autorités syriennes avant l'organisation de chaque convoi et leur a fourni des précisions sur le contenu et la destination des camions et sur le nombre de bénéficiaires. Le Mécanisme de surveillance de l'aide humanitaire en République arabe syrienne a poursuivi ses opérations. En mai, il a en effet contrôlé 558 camions dans 14 convois, confirmé le caractère humanitaire de chacun et informé les autorités syriennes de chaque expédition. Le Mécanisme a continué de bénéficier de la coopération active des Gouvernements jordanien et turc.

32. En juin, des convois de l'ONU et de ses partenaires interorganisations (recensés dans le tableau 2 ci-après) ont pu être acheminés jusqu'à des zones assiégées et des secteurs difficiles d'accès. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a pu accomplir 18 missions de parachutage fournissant près de 304 tonnes de denrées alimentaires, utilisées pour compléter les rations aux fins du deuxième cycle de distribution visant 18 000 familles (voir aussi l'annexe II pour plus d'information sur l'acheminement vers les zones assiégées et difficiles d'accès). Au cours de la période considérée, les organismes des Nations Unies ont également acheminé des convois indépendants à travers les lignes de front et à destination des localités difficiles d'accès ou ont atteint ces zones dans le cadre de l'exécution de leurs programmes ordinaires.

Tableau 2
Convois interorganisations en juin 2016

Date	*Localité*	*Nombre de bénéficiaires*	*Type d'assistance*
19 juin	Daraya	2 400 (denrées alimentaires); 4 000 (autres articles)	Aide alimentaire; matériel ayant trait à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène pour tous; nutrition; éducation; articles non alimentaires; santé
1er et 3 juin	Mouaddamiyé el-Cham	45 000	Alimentation et santé
10 juin	Douma	24 000 (produits alimentaires); 40 000 (autres articles)	Alimentation, matériel ayant trait à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène pour tous; articles non alimentaires; santé

Date	*Localité*	*Nombre de bénéficiaires*	*Type d'assistance*
13 juin	Dar el-Kabiré; Ghanto; Teïr Maalé	33 500	Alimentation; matériel ayant trait à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène pour tous; nutrition; éducation; articles non alimentaires; santé
16 juin	Afrin	50 000	Alimentation; matériel ayant trait à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène pour tous; nutrition; articles non alimentaires; santé
16 juin	Waar	37 500	Alimentation; matériel ayant trait à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène pour tous; nutrition; éducation; articles non alimentaires; santé
19 juin	Sous-district de Kfar Batna	25 000	Alimentation; nutrition; santé
21 juin	Bloudan	25 000	Alimentation; matériel ayant trait à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène pour tous; articles non alimentaires; santé
23 juin	Jeïroud	37 500	Alimentation; matériel ayant trait à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène pour tous; nutrition; éducation; articles non alimentaires; santé
23 et 28 juin	Cheik Maqsoud	27 000	Alimentation; matériel ayant trait à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène pour tous, nutrition, articles non alimentaires, santé
27 juin	Qoudsaya	30 000	Alimentation, matériel ayant trait à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène pour tous; nutrition; éducation; articles non alimentaire; santé
29 juin	Irbin et Zamalka	21 500	Alimentation; matériel ayant trait à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène pour tous; nutrition; éducation; articles non alimentaires; santé
29 juin	Partie orientale d'Harasta	12 500	Alimentation; matériel ayant trait à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène pour tous; nutrition; éducation; santé

Accès humanitaire

33. L'acheminement de l'aide humanitaire aux personnes dans le besoin en République arabe syrienne est demeuré extrêmement ardu dans de nombreux secteurs, en raison des restrictions délibérées imposées par les parties à la circulation des personnes et des biens, des conflits en cours et du déplacement des lignes de front.

34. Le 23 juin, le Coordonnateur des secours d'urgence a annoncé que le nombre de personnes vivant dans des zones assiégées et difficiles d'accès s'établissait à 5,47 millions, soit quelque 900 000 personnes de plus que le chiffre (4,6 millions) de l'estimation précédente. Cette augmentation s'explique principalement par le fait que des secteurs des provinces d'Alep, Raqqa et Hassaké ont été ajoutés à la liste en raison de l'insécurité qui y règne et des restrictions d'accès qui y sont imposées aux acteurs humanitaires sur le territoire syrien ainsi qu'aux opérations transfrontières. L'accès aux millions de personnes vivant dans des zones assiégées et difficiles d'accès est demeuré une préoccupation majeure. Dans l'ensemble, les organismes des Nations Unies et leurs partenaires n'ont pu atteindre que 64 des 154 zones

assiégées et difficiles d'accès (soit 41 %)[1] par convois interinstitutions ou par convois indépendants. On trouvera dans le tableau 3 des précisions sur l'acheminement de l'aide dans ces zones au mois de juin. Parallèlement, les organisations non gouvernementales ont continué, dans des conditions extrêmement difficiles, à assurer des services limités dans les domaines de la santé, l'éducation et la protection, ainsi qu'un appui d'autre type dans des lieux difficiles d'accès.

Tableau 3
Aide acheminée aux zones difficiles d'accès, assiégées et prioritaires situées au-delà des lignes de front, en juin 2016

Secteur (organismes des Nations Unies seulement)	*Nombre de personnes ayant reçu une aide (pourcentage des 4,6 millions de personnes concernées)[a]*
Sécurité alimentaire	590 000 (12,8)
Santé (traitements)	715 000 (15,5)
Articles non alimentaires	210 000 (4,6)
Matériel ayant trait à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène	150 000 (3,3)

[a] Les informations portant sur la nouvelle liste de zones assiégées et difficiles d'accès concernant 5,47 millions de personnes seront communiquées à partir de juillet 2016.

35. Le conflit ouvert qui se poursuit dans plusieurs provinces a nui au bon acheminement de l'aide humanitaire et empêché les populations d'accéder aux services essentiels. Des marchés, écoles, infrastructures médicales et autres installations civiles ont été endommagés par les affrontements de juin, réduisant la disponibilité de services de base essentiels dans des domaines vitaux. Ainsi, l'approvisionnement en électricité dans la ville d'Alep demeure limité à 10 heures par semaine et l'approvisionnement en eau est assuré 1 jour sur 10. Dans la partie orientale d'Alep, le manque d'électricité et de carburant perturbe le fonctionnement des deux principales stations de pompage de l'eau, qui en conséquence sont hors service, privant plus de 2 millions de personnes d'eau potable dans la ville d'Alep. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) continue de fournir du combustible pour alimenter les deux stations de pompage, assurant l'approvisionnement en eau potable (à raison de plus de 3 millions de litres) de plus de 2 millions de personnes.

36. Les combats ont également perturbé l'acheminement de l'aide humanitaire aux communautés à risque. Ainsi, les conditions de sécurité le long de la route dite du Castillo dans la ville d'Alep ont causé la suspension des livraisons d'aide humanitaire dans l'est de la ville depuis la mi-juin. La situation régnante en matière de sécurité a également entravé la campagne de vaccination visant des milliers d'enfants dans la ville d'Alep. Le 5 juin, des groupes d'opposition armés non étatiques ont mené une attaque à l'intersection de Sneïda sur la route reliant Homs et Salamiyé, la fermant temporairement, ce qui a entravé les missions des Nations Unies à Hama et Alep. À Yalda, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies

[1] La révision de la liste du nombre de personnes se trouvant dans des zones assiégées et difficiles d'accès ayant été terminée pendant la période considérée, les données relatives au mois de juin reposent sur la liste précédente.

pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNWRA) s'est trouvé dans l'impossibilité d'effectuer ses missions en juin, en raison des négociations en cours avec les acteurs locaux.

37. L'ingérence délibérée des parties et les restrictions qu'elles imposent ont également continué d'entraver l'acheminement de l'aide. Ainsi, le PAM n'est toujours pas en mesure de prêter assistance aux populations dans le besoin qui se trouvent dans les zones contrôlées par l'EIIL, car toutes les opérations d'assistance destinées à ces zones ont dû être suspendues en raison de l'impossibilité de travailler de manière indépendante et d'assurer le suivi des activités. Le PAM n'est donc pas en mesure d'atteindre des centaines de milliers de personnes dans la province de Raqqa et dans la plus grande partie de celle de Deir el-Zor (sauf dans les quartiers de la ville qui reçoivent une aide grâce aux parachutages), ainsi que dans certaines zones rurales d'Alep, de Hassaké, de la partie est de Deraa et dans certains villages de la provinces de Rif-Damas et des parties nord-ouest de la province de Hama. Parallèlement, en juin, l'UNICEF et ses partenaires ont aidé plus de 10 000 enfants des zones assiégées et difficiles d'accès à se déplacer pour passer les examens nationaux. Toutefois, certains enfants et leur famille qui cherchaient à traverser les lignes de front ont été arrêtés et interrogés par des groupes armés aux points de contrôle. Ils n'ont pas reçu l'autorisation de sortir et n'ont donc pas pu passer les examens nationaux.

38. Dans le plan de convoi interinstitutions de l'ONU pour juin, il était demandé d'atteindre 1,1 million de personnes dans 34 zones assiégées, difficiles d'accès et zones prioritaires situées au-delà des lignes de front. L'autorisation complète a été accordée pour 16 lieux concernant 365 250 personnes. Une autorisation partielle a été accordée pour 14 lieux, avec des restrictions sur le type d'assistance accordée ou le nombre de bénéficiaires approuvé sur les 396 200 personnes visées (le nombre autorisé était inférieur de 176 800 au nombre de personnes visés dans la demande). Quatre demandes concernant 208 500 personnes ont été rejetées. À la demande du Gouvernement syrien, deux zones difficiles d'accès (Bloudan et la partie ouest de Harasta) ont été ajoutées aux destinations des convois humanitaires. Au total au mois de juin, les convois interinstitutions de l'ONU ont bénéficié à 374 900 personnes réparties en 19 lieux. L'insécurité accrue, les retards administratifs aux niveaux national et local et l'absence d'accord entre les parties à l'Accord de cessez-le-feu portant sur quatre localités – Zabadani, Madaya, Fouaa et Kafraya – et leurs environs ont empêché les organismes des Nations Unies et d'autres partenaires d'exécuter pleinement le plan de juin. Des articles médicaux ont à nouveau été retirés des convois (voir par. 59).

39. Le 19 juin, l'ONU a présenté son plan de convois interinstitutions pour le mois de juillet, demandant notamment à fournir une aide à 1,2 million de personnes dans le besoin, réparties sur 35 zones assiégées, difficiles d'accès ou zones prioritaires accessibles uniquement en franchissant une ligne de front. Le 4 juillet, les autorités syriennes ont accordé l'autorisation complète pour 17 lieux concernant 556 250 personnes, une autorisation a été accordée pour 17 lieux supplémentaires, avec des restrictions sur le nombre de bénéficiaires approuvés sur les 354 000 visés par la demande (soit 282 500 de moins que dans le plan soumis) et rejeté, sans raison officielle, la demande pour un lieu (Qaboun dans la province de Rif-Damas), l'objectif étant de secourir 28 000 personnes. Sur les 18 zones assiégées auxquelles l'ONU a demandé l'accès, elle a obtenu l'autorisation d'y accéder toutes, pour desservir l'ensemble ou une partie de la population dans le besoin. Le 10 juillet, elle

a adressé aux autorités syriennes une requête écrite par laquelle elle a renouvelé sa demande d'obtenir la pleine autorisation de desservir par voie terrestre des zones pour lesquelles l'autorisation n'avait été accordée que partiellement, voire refusée. Les autorités syriennes ont également approuvé l'accès à 38 lieux supplémentaires que l'ONU n'avait pas mentionnés dans sa demande, nombre d'entre eux étant déjà desservis par les programmes ordinaires.

40. Le point de passage de Nousseïbin-Qamichli dans la province de Hassaké a été temporairement fermé par les autorités turques du fait de problèmes de sécurité survenus depuis le 27 décembre 2015. La province de Hassaké demeure en grande partie inaccessible par la route pour les organismes des Nations Unies présents sur le territoire syrien. Les stocks de rations alimentaires générales mensuelles que gérait le PAM dans la province ont été complètement épuisés, ce qui a empêché les partenaires d'exécuter leur plan visant à aider 275 000 bénéficiaires par voie terrestre. Le 9 juillet, le PAM a commencé ses opérations de transport aérien depuis Damas vers l'aéroport de Qamichli. Le premier vol affrété par le PAM a transporté 35 tonnes de produits alimentaires, y compris du riz, du bourgoul, des légumes à gousse, du sel, de l'huile végétale, du sucre et d'autres articles. Le PAM entend fournir une aide alimentaire à 75 000 personnes au cours des quatre premières semaines de cette opération d'acheminement aérien, la plupart des familles visées n'ayant reçu aucune aide alimentaire de l'ONU pendant les six derniers mois.

41. Au 30 juin, l'ONU avait soumis 41 nouvelles demandes de visa pour son personnel, dont 13 ont été approuvées et 1 rejetée. Il reste 27 demandes en souffrance, pour 10 desquelles le délai de 15 jours ouvrés de traitement a été dépassé.

42. En tout, 17 organisations non gouvernementales internationales sont enregistrées auprès des autorités syriennes et autorisées à mener des activités sur le territoire syrien. Quatre autres organisations de ce type auront bientôt terminé leur enregistrement. Ces organisations continuent de se heurter à une série d'obstacles et de restrictions administratifs qui les empêchent de mener leurs activités, et elles n'ont toujours pas l'autorisation de conduire des évaluations indépendantes des besoins.

Zones assiégées

43. Le nombre de personnes vivant dans les zones désignées par l'ONU comme étant assiégées est actuellement de 590 200. La situation humanitaire y demeure désastreuse car l'acheminement de marchandises par les routes officielles continue d'être largement bloqué, ce qui entraîne une flambée des prix des denrées de base qui parviennent dans ces zones par les voies de ravitaillement officieuses et irrégulières. La liberté de circulation reste soumise à d'importantes restrictions, même si de petits groupes sont parfois autorisés par intermittence à quitter les zones assiégées et y entrer à nouveau.

44. L'envoi récent de convois interinstitutions dans les zones assiégées a montré combien la question de la protection demeurait problématique, au-delà de la simple protection physique, en raison des combats en cours et de l'absence de liberté de circulation. Nombre de familles ont été séparées, y compris des enfants de leurs parents. Des signes de traumatismes graves ont été observés, particulièrement chez les enfants. Les habitants de toutes les régions s'inquiètent vivement de ce que les actes d'état civil ne soient plus enregistrés et de l'absence de services de

documentation. Les filles et les garçons sont particulièrement exposés aux risques, en matière de protection. L'accès à l'éducation a été sévèrement entravé, et bon nombre d'enfants semblent avoir été recrutés dans des groupes armés, et beaucoup de garçons de moins de 18 ans en uniforme ou en civil brandissant des armes ont été observés. Si la pratique des mariages précoces était déjà en cours avant la guerre, l'âge du mariage a considérablement baissé, ce qui touche les filles en particulier.

45. En juin, l'ONU a aidé quelque 237 800 personnes dans les zones assiégées (40,3 % du nombre total d'habitants dans ces zones) à la suite d'opérations interinstitutions. Grâce à l'acheminement de l'aide à Arbin et Zamalka en juin, les organismes de secours ont accédé au moins une fois en 2016 aux 18 lieux qui ont été désignés par l'ONU comme étant des zones assiégées, et apporté une aide partielle ou totale à une partie ou à l'ensemble de la population.

46. Dans la Ghouta orientale (Rif-Damas), quelque 282 500 personnes continuent d'être assiégées par les forces gouvernementales, dans les lieux suivants : Douma, partie est de Harasta, Arbin, Zamalka, Aïn Terma, Hammoura, Jisreïn, Kafr Batna et Saqba. Le 10 juin, l'ONU et ses partenaires ont procédé à une première livraison dans le cadre d'un programme en plusieurs étapes visant à distribuer des denrées alimentaires à 24 000 personnes, ainsi que des nutriments, des articles de santé et d'hygiène et d'autres fournitures humanitaires à quelque 40 000 habitants de Douma. Certains articles médicaux n'ont pas été autorisés dans le convoi. Le 29 juin, un convoi interinstitutions est parvenu à Arbin et Zamalka, ce qui a facilité la distribution d'une aide multisectorielle à quelque 20 000 personnes : il s'agit là du premier convoi interinstitutions de l'ONU à accéder dans ce secteur depuis novembre 2012.

47. À Daraya (Rif-Damas), quelque 4 000 personnes sont encore assiégées par les forces gouvernementales. Le 1er juin, un convoi interinstitutions à Daraya a acheminé dans un premier temps des fournitures médicales, des vaccins et des nutriments pour bébé. Le 9 juin, l'ONU et ses partenaires ont acheminé des denrées alimentaires à 2 400 personnes et une aide à la nutrition et à la santé, ainsi que du matériel ayant trait à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène pour tous et une aide à l'éducation pour 4 000 personnes se trouvant à Daraya. La ville a subi des pilonnages et des frappes aériennes, à la suite de l'arrivée des deux convois. Quelques articles médicaux avaient été retirés des convois.

48. À Madaya et Bqin (province de Rif-Damas), quelque 43 000 personnes sont assiégées par les forces gouvernementales. Un convoi interinstitutions transportant une aide multisectorielle destinée à 40 000 personnes est bloqué, en attendant que les parties consentent à faciliter le libre passage des véhicules, dans le cadre de l'Accord de cessez-le-feu portant sur les quatre localités. On signale une dégradation rapide de la situation humanitaire à Madaya. Certaines personnes ont besoin d'une aide médicale et doivent être évacuées de toute urgence.

49. À Zabadani (province de Rif-Damas), quelque 700 personnes continuent d'être assiégées par les forces gouvernementales. Bien que le convoi multisectoriel n'ait pas encore été approuvé en vertu du plan pour le mois de juin, on attend que les parties prennent les dernières dispositions en vue de faciliter son libre passage dans le cadre de l'Accord de cessez-le-feu portant sur les quatre localités.

50. À Fouaa et Kefraya (province d'Edleb), quelque 20 000 personnes continuent d'être assiégées par des groupes d'opposition armés non étatiques et le Front Nosra.

Un convoi interinstitutions, censé acheminer une aide multisectorielle à quelque 20 000 personnes est bloqué, en attendant que les parties acceptent de faciliter le libre passage des convois, dans le cadre de l'Accord de cessez-le-feu portant sur les quatre localités. Une dégradation rapide de la situation humanitaire a été signalée à Fouaa et Kefraya au cours de la période à l'examen. Certaines personnes ont besoin d'une aide médicale et doivent être évacuées de toute urgence.

51. À Mouaddamiyé el-Cham (Rif-Damas), quelque 45 000 personnes continuent d'être assiégées par les forces gouvernementales. Les 1er et 3 juin, des convois interinstitutionnels ont été déployés à Mouaddamiyé el-Cham en vue de l'acheminement de denrées alimentaires et de produits de santé à 45 000 personnes. La troisième phase de ces convois a été approuvée le 7 juin, mais l'acheminement n'a pas encore eu lieu.

52. À Yarmouk (Damas), quelque 10 000 personnes sont assiégées par les forces gouvernementales et les groupes d'opposition armés non étatiques. Les missions humanitaires à Yalda de l'UNRWA grâce auxquelles les habitants de Yarmouk pouvaient obtenir une aide, ont été suspendues en juin en raison des négociations en cours avec les acteurs locaux. Entre-temps, les autorités syriennes ont autorisé 15 étudiants de terminale qui habitent le camp à se rendre à Damas pour se présenter aux épreuves du baccalauréat.

53. Dans les quartiers ouest de Deir el-Zor qui sont aux mains du gouvernement, quelque 110 000 personnes sont assiégées par l'EIIL. Du 10 avril au 13 juillet, le PAM a achevé 70 missions de parachutage, fournissant 1 233 tonnes métriques de produits alimentaires divers. Les quantités parachutées à ce jour permettent de fournir 41 kilos de rations alimentaires à 110 000 personnes assiégées dans la partie de Deir el-Zor tenue par les forces gouvernementales (18 000 familles enregistrées par le Croissant-Rouge arabe syrien). Les parachutages de produits en cours visent à fournir à 18 000 familles une deuxième ration complète. Par ailleurs, l'UNICEF a fourni, grâce à ces mêmes parachutages, des biscuits à haute teneur énergétique à quelque 3 600 enfants, femmes enceintes et mères allaitantes, pour une durée d'un mois, et suffisamment de tablettes de désinfection pour l'eau à quelque 20 000 personnes qui leur permettront de tenir un mois (à raison de deux litres d'eau par personne par jour).

54. Dans le quartier de Waër (province de Homs), quelque 75 000 personnes sont assiégées par les forces gouvernementales. Le 16 juin, un convoi de l'ONU et du Croissant-Rouge arabe syrien a acheminé une aide multisectorielle dont a profité la moitié des 75 000 habitants du secteur, qui avaient été secourus pour la dernière fois au mois de mars. Grâce à des convois en provenance de Homs, qui ont franchi la ligne de front, le centre des Nations Unies a été en mesure de fournir pour la première fois des trousses sanitaires d'urgence complètes (sans que des articles chirurgicaux n'en aient été retirés).

Attaques contre des établissements de santé et libre passage des fournitures, du personnel et du matériel médicaux

55. Les services de santé primaires, secondaires et tertiaires continuent de connaître de graves déficiences sur le plan des résultats et de la fourniture de services, en raison des dégâts considérables causés aux établissements de santé, au renouvellement rapide du personnel et au manque de professionnels qualifiés dans différentes disciplines. Les services de santé pédiatrique et maternelle, y compris les

vaccinations systématiques, continuent d'être gravement touchés, tout particulièrement dans les provinces d'Alep, Hama, Homs et Deraa, ainsi que dans des secteurs assiégés de Rif-Damas.

56. Au mépris flagrant de la protection spéciale dont devraient jouir les établissements de soins de santé au regard du droit international humanitaire et de la résolution 2286 (2016) du Conseil de sécurité, adoptée le 3 mai, des installations médicales continuent d'être endommagées ou détruites à la suite des combats en République arabe syrienne. L'ONU et ses partenaires de santé ont reçu des rapports crédibles, qui sont en cours de vérification par l'Organisation et les organismes partenaires, au sujet d'une multitude d'attaques contre des établissements de soins de santé pendant le mois de juin, y compris contre des hôpitaux dans les provinces d'Alep et d'Edleb, ainsi que du décès de plusieurs travailleurs médicaux. Plusieurs attaques contre des établissements de soins de santé, au début de juillet, ont déjà été signalées.

57. L'Organisation mondiale de la Santé et l'UNICEF poursuivent une campagne de vaccination à l'échelle du pays. Au cours de la première phase de la campagne effectuée à travers la frontière, quelque 72 000 enfants ont été vaccinés en juin, soit l'équivalent d'un taux de couverture vaccinale de 53,6 %. D'importants problèmes en matière d'accès ont été signalés dans plusieurs secteurs : la campagne à travers la frontière a été suspendue provisoirement à Deir el-Zor, Raqqa et dans certaines parties de la province d'Alep, en raison de l'insécurité et des problèmes d'accès. Des efforts sont en cours pour parvenir à ces secteurs. De plus, du fait de la précarité des conditions de sécurité, le nombre de familles à avoir vacciné leurs enfants dans des lieux accessibles est demeuré faible.

58. Depuis le début de 2016, l'OMS a déposé 25 demandes auprès du Gouvernement syrien en vue d'accéder à 89 lieux dans 10 provinces (deux requêtes ont été soumises en juin). Le Gouvernement syrien a approuvé huit d'entre elles. L'OMS a obtenu en juin l'autorisation d'accéder à quatre lieux à Deraa. Entre-temps, aucune suite n'a été donnée à 17 autres demandes, malgré les quatre lettres de rappel adressées par l'OMS.

59. La confiscation de fournitures médicales et de médicaux vitaux s'est poursuivie. Des sérums, des articles jetables (rasoirs, lames, gaze) et du matériel chirurgical (forceps, ciseaux, seringues) sont constamment confisqués des trousses d'obstétrique, de pédiatrie et d'antidiarrhéiques dans les convois interinstitutions. On trouvera dans le tableau 4 la liste des traitements et des articles qui ont été confisqués des convois en juin.

Tableau 4

Lieu	*Nombre d'articles*	*Types d'articles*
Daraya	12 606	Confiscation d'analgésiques, notamment en cas de douleurs neuropathiques, et de traitements pour 80 cas de traumatismes
Mouaddamiyé	5 942	Réduction dans la quantité de trousses de santé de base, fournies dans les convois interinstitutions, et confiscation de traitements pour 20 cas de traumatisme et de matériel médical comme un appareil de radiographie de base, un dispositif de stérilisation, un respirateur pour adultes et un respirateur pour nouveau-nés
Douma	1 963	Confiscation d'analgésiques administrés par injection, de matériel de séance de dialyse, de psychotropes et d'injections d'antibiotiques. Réduction de la quantité de trousses de premier secours dans les convois interinstitutions. Confiscation de traitements pour 20 cas de traumatisme et de matériel médical (respirateur et stérilisateurs)
Hammoura	Non disponible	Confiscation d'équipement médical (un spectrophotomètre et un dispositif de stérilisation ont été retirés)
Bloudan	2 033	Confiscation dans les convois interinstitutions de trousses de soins contre les brûlures, de trousses de santé (complémentaires), de trousses de soins contre la pneumonie A et de traitements pour 30 cas de traumatisme
Jeïroud	1 025	Confiscation de trousses de soins contre les brûlures, de trousses de soins contre la pneumonie B, d'injections d'analgésiques et d'articles chirurgicaux consomptibles, ainsi que de traitements contre 20 cas de traumatisme

Sûreté et sécurité du personnel et des installations

60. En tout, 27 membres du personnel des Nations Unies, dont 25 membres du personnel recruté sur le plan régional de l'UNRWA, un fonctionnaire du Programme des Nations Unies pour le développement et un fonctionnaire de l'UNICEF, sont toujours détenus ou portés disparus. Depuis le début du conflit, des dizaines d'agents de l'aide humanitaire ont été tués, dont 17 fonctionnaires de l'ONU, 53 bénévoles et membres du Croissant-Rouge arabe syrien et 8 bénévoles et membres de la Société du Croissant-Rouge palestinien. En outre, une multitude d'employés d'organisations non gouvernementales nationales et internationales ont été tués.

Observations

61. Le lourd tribut que paye le peuple syrien dans ce conflit sanglant dépasse de loin tout ce qu'on aurait pu imaginer. Il est tragique de constater que des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants ont été tués ou blessés en juin, à la suite de la

recrudescence des combats et de la violence dans plusieurs régions du pays. Des attaques pour des raisons ethniques, religieuses ou sectaires, contre des hôpitaux, des écoles, des mosquées et des marchés publics sont recensées pratiquement chaque jour, ce qui entraîne de cruelles souffrances parmi des innocents. Je suis profondément alarmé par l'escalade de la violence à Alep et dans ses environs, qui risque de faire des centaines de milliers de morts et de blessés, notamment parmi ceux pris au piège dans les quartiers est de la ville, alors que les combats se rapprochent et qu'ils ont de moins en moins accès aux produits de première nécessité.

62. Le terrible sort des Aleppins et des habitants d'autres régions montre que les civils, en République arabe syrienne, n'ont jamais été autant exposés au danger du fait que toutes les factions au conflit continuent de bafouer le droit humanitaire de manière flagrante. Les sièges en cours privent les populations civiles des produits les plus élémentaires à leur survie, comme l'eau et la nourriture, et des frappes par voie aérienne ou terrestre sont effectués contre des zones densément peuplées sans aucune considération pour la présence de civils. Les parties au conflit doivent immédiatement se conformer au droit international humanitaire sous peine d'avoir à rendre des comptes. Les civils ne doivent jamais être pris pour cibles et il faut tout faire pour les épargner, quitte à perdre un avantage militaire.

63. Même si de graves problèmes subsistent, je constate qu'au premier semestre, des progrès relatifs ont été réalisés sur le plan de l'accès humanitaire aux zones assiégées ou difficiles d'accès. Jusqu'à présent, l'ONU et ses partenaires sont parvenus à accéder au moins une fois cette année à 18 lieux assiégés et à fournir une assistance à près des deux tiers des habitants. Ces petites avancées prouvent qu'avec la volonté politique requise, on peut accéder à des personnes ayant un besoin désespéré et vital d'assistance.

64. Il reste cependant encore beaucoup à faire sur le plan de l'accès, qui ne peut pas être accordé ponctuellement ni même occasionnellement. Il ne peut pas se restreindre à un segment de la population ou à des types d'aide précis. Le degré d'accès accordé actuellement ne permet pas de porter assistance à tous les civils qui meurent de faim ni de fournir à tous les soins médicaux dont ils ont besoin. Bien que le Gouvernement syrien ait autorisé l'entrée de l'ONU dans presque toutes les zones assiégées ou difficiles d'accès pour lesquelles il avait fait une demande, dans son plan de juillet, l'accès y demeure limité, en raison de la recrudescence des combats et de l'insécurité et des divergences dans les estimations du nombre de bénéficiaires et d'autres retards administratifs. Ces retards se traduisent par des décès inutiles et ajoutent aux souffrances des civils pendant les chauds mois d'été. Je demande aux parties au conflit et à ceux qui les soutiennent de lever les sièges une fois pour toutes et de garantir l'accès sans condition, sans entrave et sans interruption aux millions de personnes résidant dans les zones assiégées ou difficiles d'accès. L'accès à ces populations ne doit jamais être soumis à conditions, être tributaire des résultats de négociations politiques ou servir de monnaie d'échange au cours des pourparlers. L'impératif humanitaire doit prévaloir.

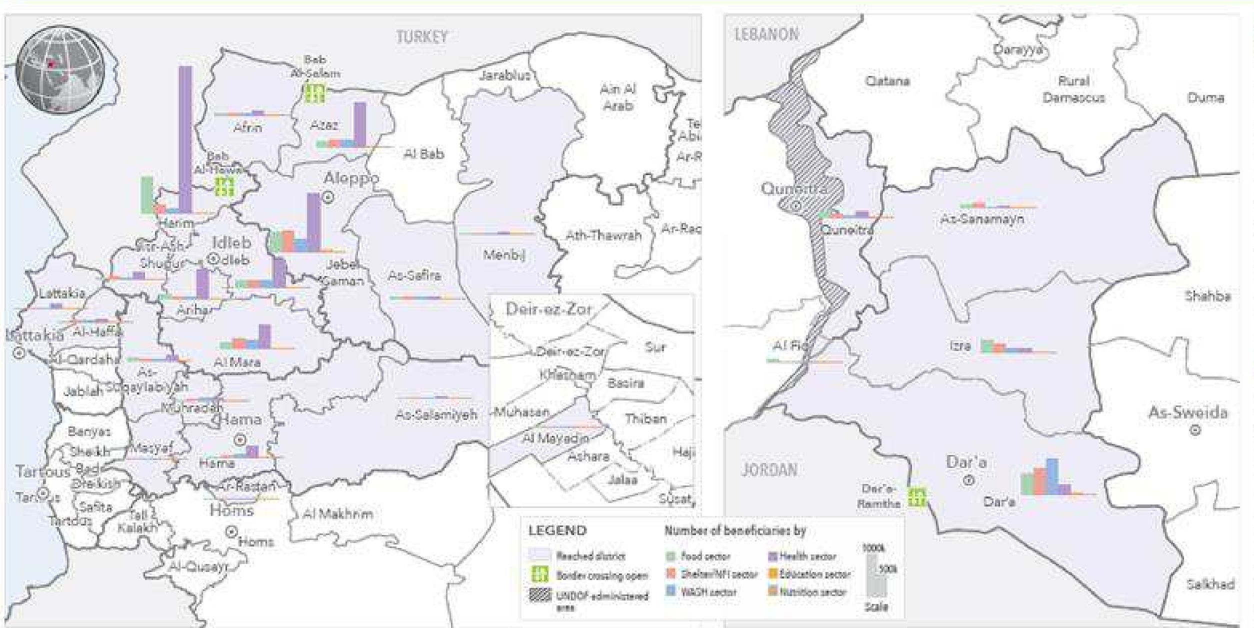
65. Comme c'est le cas depuis le lancement officiel du Groupe international de soutien pour la Syrie, les trois volets de la stratégie : cessation des hostilités, accès humanitaire et processus politique demeurent inexorablement liés. En prévision d'un nouveau cycle de pourparlers officiels, mon Envoyé spécial a continué de mener des discussions techniques avec l'opposition et continue d'élaborer des

propositions et des solutions visant à aplanir les divergences concernant les points litigieux qui subsistent entre les groupes de l'opposition et le Gouvernement syrien. Il continue également de dialoguer avec la société civile au sujet de questions comme la reconstruction, les droits de l'homme, les détenus et la réforme constitutionnelle, ainsi qu'avec le Conseil d'orientation des femmes et d'autres groupes de femmes au sujet d'éléments de la transition politique et de moyens de garantir une véritable participation des deux sexes aux négociations en cours et à la transition elle-même. La participation soutenue des organisations de la société civile à la démarche actuelle témoigne de leur volonté de mettre fin au conflit et d'entamer la transition politique. Pour appuyer leurs efforts, j'exhorte les membres du Groupe international de soutien pour la Syrie, notamment ses coprésidents, à redoubler d'efforts pour arrêter des mesures visant à mettre fin à la violence et aux souffrances du peuple syrien et à progresser vers une transition politique.

Annexe I

Syrian Arab Republic: United Nations cross-border operations under UNSC resolutions 2165/2191/2258 (July 2014 to June 2016)





UN SECURITY COUNCIL RESOLUTION 2165/2191/2258

Through the unanimous adoption of resolutions 2165 (2014), 2191 (2014) and 2258 (2015) until 10 January 2017, the UN Security Council has authorized UN agencies and their partners to use routes across conflict lines and the border crossings at Bab al-Salam, Bab al-Hawa, Al Yarubiyah and Al-Ramtha, to deliver humanitarian assistance, including medical and surgical supplies, to people in need in Syria. The government of Syria is notified in advance of each shipment and a UN monitoring mechanism has been established to oversee loading in neighboring countries and confirm the humanitarian nature of consignments.

SECTOR CLASSIFICATIONS

Food: food baskets

NFIs: dignity kits, blankets, jerry cans, kitchen sets, sleeping mats, mattresses, winterization kits, tarpaulins

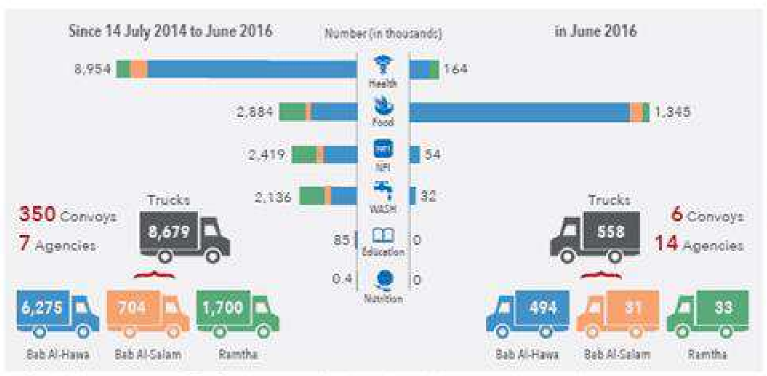
WASH: basic water kits for families, water purification tablets, hygiene kits for families and babies, sanitary napkins, diapers

Health: emergency health kits, surgical kits, reproductive health kits, midwifery kits, medical consumables

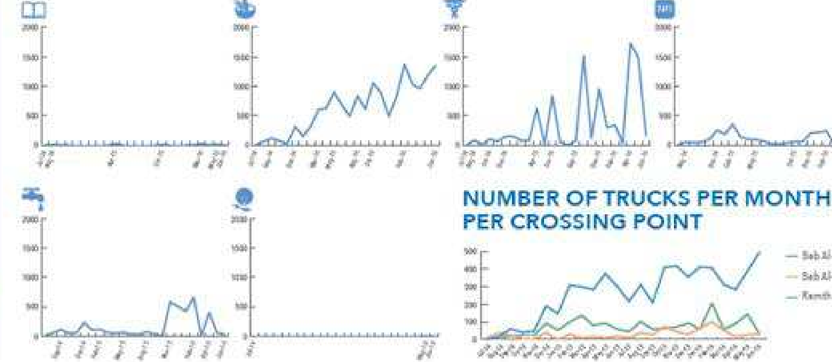
Education: recreational kits

Nutrition: supplementary spreads

NUMBER OF BENEFICIARIES ASSISTED BY THE UN AND ITS PARTNERS



NUMBER OF BENEFICIARIES PER MONTH PER SECTOR (in thousands)



For feedback contact: Regional Office for the Syria Crisis (ocharosyr@un.org) Creation date: 14 July 2016

Annexe II

Syrian Arab Republic: 2016 UN Inter-Agency Humanitarian Operations (as of 13 July 2016)



Since the beginning of 2016, the UN and partners successfully delivered multi-sectoral assistance through inter-agency operations, reaching over 978,000 civilians in besieged, hard-to-reach and other priority cross-line locations with dire humanitarian needs. Many of these people were reached more than once. A total of 65 UN inter-agency convoys have been undertaken, reaching over 822,000 people.
UNRWA has also delivered 32 convoys with multi-sectoral assistance to 19,000 in YBB*, including thousands of residents in and from Yarmouk.
In addition, through 70 WFP-led aridrops, 1,267 metric tons of food and humanitarian supplies have been delivered to besieged parts of western Deir-ez-Zor.
Since 1 June, airdrops have provided partial materials to support 110,000 people in need as part of a second round of food distribution. Since July 9, airlifts to Quamishli have delivered 280 metric tons of food rations sufficient for 26,250 people; distribution will start imminently.

PEOPLE REACHED**

978,075

HTR AREAS	BESIEGED	CONVOYS
563,925	364,150	95

XL PRIORITY CROSS-LINE***	AIRLIFTS	AIRDROPS
50,000	7	70

62% people reached in besieged areas

11.5% people reached in HTR areas

18 / 18 Besieged locations reached

TIMELINE 2016

- JAN — 8 Operations to Al Waer, 4 Towns****
- FEB — 18 Operations to Al Waer, 4 Towns****, Kafr Batna town, Madamiyet Elsham, YBB*
- MAR — 21 Operations to 4 Towns****, Al-Houla, Al-Waer, Big Orm, Bludan, Kafr Batna sub-district, Madamiyet Elsham, YBB*
- APR — 31 Operations to Afrin, Azaz, Deir-ez-Zor city, Kafr Batna sub-district, Dar Kabira, YBB*, Ar-Rastan, Talbiseh, 4 Towns****
- MAY — 43 Operations to Deir-ez-Zor city, Talbiseh, Qaryatein, Bludan, YBB* East Harasta, Qudsiya, Hama, Al-Houla
- JUN — 35 Operations to Madamiyet Elsham, Darayya, Deir-ez-Zor city, Duma, Dar Kabira, Afrin, Al Waer, Bludan, Kafr Batna sub-district, Jirud, Qudsiya, Sheikh Maqsood, West Harasta, Zamalka, Arbin
- JUL — 18 Operations to Deir-ez-Zor city, East Harasta, Sheikh Maqsoud, Quamishli

TURKEY · Quamishli · Afrin · Azaz · Sheikh Maqsoud · East Aleppo · Big Orm · Kafraya · Foah · Aleppo · Hajeb · Banan · Idleb · Ar-Raqqa · Al-Hasakeh · Deir-ez-Zor · Deir-ez-Zor city · Lattakia · Madiq Castle · Kafr Zeita · Hama · Hamra · Tartous · Harbanifse · Al-Houla · Ar-Rastan · Talbiseh · Dar Kabira · Al Waer · Homs · Qaryatein · LEBANON · Jirud · Dhameer · Rural Damascus · IRAQ · Sarghaya · Az-Zabdani · Madaya · Bludan · Duma · Damascus · Yalda · Khan Elshih · Bait Jan · Quneitra · Dar'a · As-Sweida · JORDAN · UNDOF Administered Area

Sarghaya · Az-Zabdani · Bludan · Madaya · Wadi Burda · Hama · East Harasta · Duma · Qudsiya · Qaboun · West Harasta · Zamalka · Arbin · Kafr Batna · Yarmouk · Tadamon · Yalda · Babella · Beit-Sahm · Madamiyet Elsham · Darayya · Hajar Aswad · Khan Elshih

Legend
- Request to besieged areas
- Request to HTR areas
- Request to other areas
- Requested in July convoy plan
- Convoy completed
- Airlift completed
- Airdrop completed
- Hard-to-reach areas

Number and percentage of people reached each month in besieged areas[‡]

JAN	FEB	MAR	APR	MAY	JUN	JUL
12.3%	24.9%	20.9%	41.9%	3.4%	32.8%	7.9%

□ People in besieged areas
■ People reached with food in besieged areas

590,200* Population in besieged areas

*Estimated besieged population as of 22 June 2016.

* YBB: Yalda, Babella, Beit-Sahm.

** Number of people in besieged, HTR, and other priority XL locations provided with multi-sectoral humanitarian assistance including food for at least one month in 2016.

*** Other priority areas located across conflict lines with a high prevalence of humanitairan needs.

**** 4 Towns: Az-Zabdani, Madaya, Foah & Kafraya.

‡ New number of people that received or will receive food assistance sufficient for one month within a 30-day period. In the case of Deir-ez-Zor city beneficiaries of partial rations are counted as receiving new assistance once the planned food materials are delivered in full or a new round of deliveries begin.

The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.